Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Publication mensuelle des Martres-de-Veyre - Avril 2011 - n°68

Le club saint-Martial donne rendez-vous

Festivité :
La célébration des anniversaires des 70, 80 et 90 ans des membres du club aura lieu le **dimanche 10 avril, à 12 heures**, au Relais d'Auvergne (Veyre-Monton).

Excursions :
- **jeudi 12 mai** : visite d'une miellerie dans le Cantal, repas ; après-midi, visite de l'usine de d'Avèze à Riom-ès-Montagnes.

Adhérents : 60 euros, non-adhérents : 65 euros.

- **jeudi 16 juin** : direction la Corrèze avec, au programme, la visite des fermes du Moyen Âge, repas et visite du jardin de Sothys (Auriac) l'après-midi.

Adhérents : 60 euros, non-adhérents : 65 euros.

Nouveauté :
Cette année, le club Saint-Martial sera ouvert pendant l'été (juillet/août), les mardis et jeudis, de 13h30 à 17 heures.

Contacts :
Yolande Didelot (présidente), au 04.73.69.63.87. ;
Nicole Mélon, au 04.73.39.21.57.

Médiathèque Alexandre-Vialatte

Voyages - embarquement immédiat...

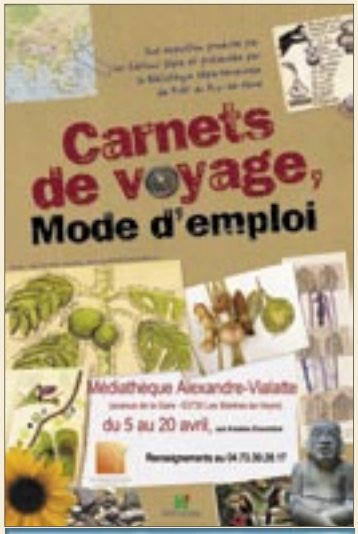

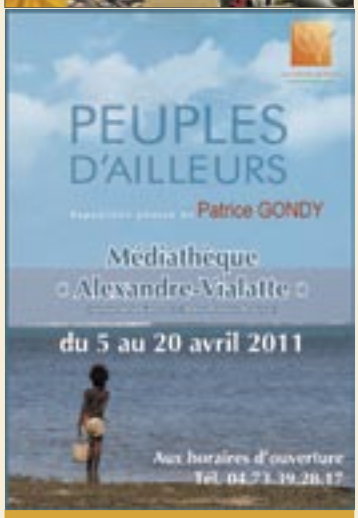

Rendez-vous également le samedi 16 avril, à 14 heures :
« ***Rencontre-Dédicace*** » avec **Samuel Chardon**, carnettiste, qui vous fera partager sa passion des voyages et vous expliquera comment il réalise ses carnets de voyages.

Du mardi 5 au mercredi 20 avril

« Carnets de voyages : Mode d'emploi »
Exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale du Puy-de-Dôme et élaborée par la carnettiste Antonia Neyrins.
Vous saurez tout pour réaliser votre propre carnet de voyages et vous pourrez découvrir une sélection de carnets de voyages pour petits et grands.

« Peuples d'ailleurs »
Photos de Patrice Gondy (martrois) qui nous fait partager ses rencontres et sa passion pour d'autres cultures.

Les visiteurs adultes de ces expositions pourront gagner, par tirage au sort, une entrée gracieusement offerte par l'association « Il faut Aller Voir » pour le 12e Rendez-vous du Carnet de Voyage de Clermont-Ferrand (ex Biennale) qui se déroulera les 18, 19 et 20 novembre et attend cent carnettistes et écrivains voyageurs sur le thème *des pays scandinaves et des îles*.

Ces deux expositions sont visibles aux horaires suivants :
Mardi : 13h30-18h
Mercredi : 10h-12h – 13h30-19h
Jeudi : 13h30 -17h
Vendredi : 13h30 -18h
Samedi : 10h-12h – 13h30-18h
Médiathèque : 04.73.39.28.17

Succès pour le premier stage du JCVM pour les benjamins et les minimes

Pour la première fois, le Judo-Club a organisé pendant les vacances de février un stage pour le groupe des benjamins, minimes. Ce stage a rencontré un grand succès auprès des jeunes licenciés. Le programme très varié (parcours endurance et motricité, judo technique, sport collectif, lutte et sortie à la patinoire), a permis à tous les participants de découvrir l'intensité d'un stage sportif.

Grâce à un temps magnifique, le pique-nique à l'extérieur du dojo, moment convivial, a consolidé les liens entre les compétiteurs. Les deux journées se sont terminées par un goûter offert par le club.

Merci à tous les participants et à leurs parents d'avoir répondu favorablement à notre proposition. Le JCMV tient à féliciter tout particulièrement Amandine Guillaume, professeur de ce groupe, pour son implication dans l'organisation et la réalisation de ce stage.

Cette expérience réussie pourrait être renouvelée à l'occasion des vacances de Pâques.

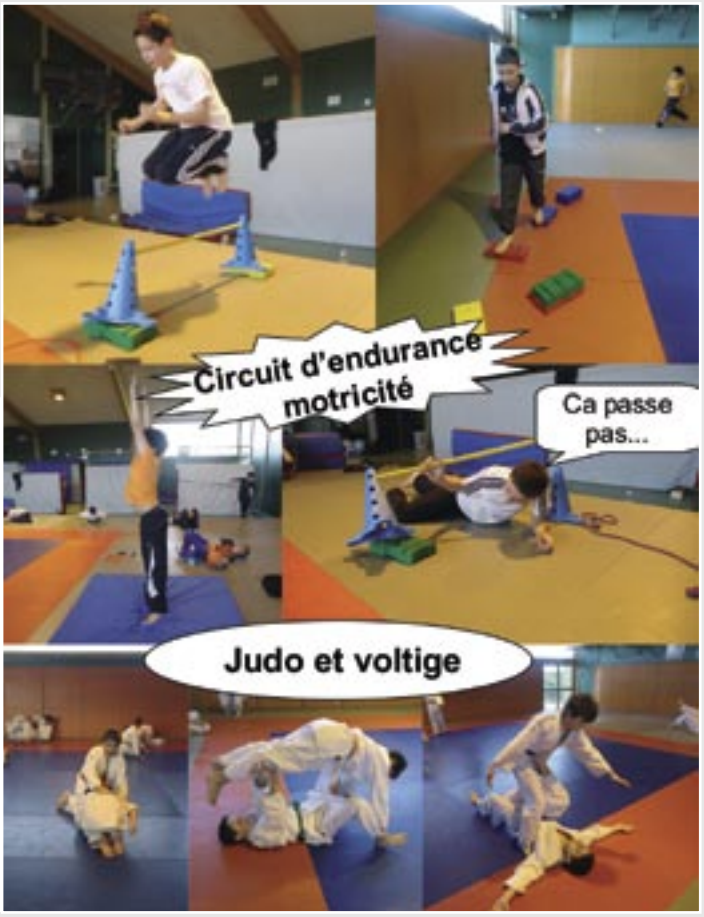

École de musique - remise de diplômes

La remise de diplômes de l'Ecole de Musique Gergovie Val d'Allier a réuni élèves et parents le 5 février dernier à l'auditorium de l'espace Robert-Echassoux, aux Martres.

Devant une assemblée attentive, la remise a été entrecoupée d'intermèdes musicaux. Nous avons eu le plaisir d'écouter : Sublime Beethoven au violon (Mathéo Petitet), Guacamole de D. Etievant par un duo de flûtes (Leslie Patay), Guitare Boogie de A. Smith par un trio de guitares (Thomas Vacher, Ryane Medbouhi et Yvain Labrousse), deux chants : Mailed (Catherine Lassalas), Vergine tu amor (Andréa Nicoulaud) accompagnés par un ensemble de clarinettes (Jessica Patay, Julie Oustinoff, Marc Coulangeon, Antoine Ducloux, Logi Olgeirson) qui termina par le premier mouvement de la sonate n°3 de Bouffil.

L'après-midi s'est terminé par un goûter convivial.

L'ensemble de clarinettes

Don du sang

Merci à tous les donneurs
Restons mobilisés, continuons de donner !

Au nom des malades transfusés, l'Établissement Français du Sang (EFS), la Municipalité et l'Amicale remercient les **179 donneurs (149 en sang et 30 en plasma)** qui se sont présentés pour offrir leurs produits sanguins lors de la **collecte du 14 mars.**

Grâce à ce geste solidaire, les prélèvements ont pu être recueillis afin d'être analysés et préparés au niveau du plateau technique régional situé à Saint-Etienne, en vue des transfusions réalisées dans les 40 établissements de soins de la région.
Chaque jour, 440 dons de sang sont nécessaires en Auvergne-Loire pour satisfaire les besoins des patients.

Nous vous donnons rendez-vous le lundi 30 mai, à la salle des fêtes, le matin, de 8h30 à 11h30 et l'après-midi de 16 heures à 19h30.

Tennis-Club Veyre-Les Martres

Tennis d'été - découvrez le pass-tennis

Le Tennis-Club de Veyre-Les Martres propose le « pass-tennis » jusqu'au 30 septembre pour les personnes n'ayant pas été licenciées la saison dernière.
La licence fédérale est gratuite : elle permet à la joueuse ou au joueur de s'engager dans les nombreux tournois officiels d'été (assurance incluse).
Le club propose un montant d'adhésion réduit ainsi qu'un forfait pour les familles. Le joueur a la possibilité de réserver gratuitement un court tous les jours de la semaine de 7 heures à 22 heures, sur les installations des deux communes (Veyre-Monton / Les Martres-de-Veyre : éclairage gratuit des courts). Cours d'initiation et de perfectionnement possibles organisés par un éducateur professionnel diplômé d'État suivant le nombre d'inscrits.

Formule classique
Du 1er mai au 30 septembre : 40€ pour les adultes, 20€ pour les moins de 16 ans, tarif réduit pour les familles.
Formule d'été
Du 1er juillet au 30 septembre : 20€ pour les adultes, 10€ pour les moins de 16 ans, tarif réduit pour les familles.

Renseignements au 04.73.69.68.14. (club) ou auprès de Maxime Dalle au 06.99.22.46.29.

L'Orchestre d'Harmonie des Martres-de-Veyre se produira le **vendredi 15 avril, dès 20h30, à la salle des fêtes des Martres-de-Veyre**. Et pour varier les plaisirs, la chorale des écoles sera l'invitée fil rouge de cette soirée. Franck Robert, qui dirige les deux formations, vous fera découvrir d'une part, son projet musical avec les écoliers martrois, et d'autre part, de toutes nouvelles oeuvres soigneusement préparées par les musiciens. **Entrée libre.**

L'ECRIVAIN PUBLIC
Aide à la Correspondance - Assistant de Rédaction - Correction
CV - Lettres Motiv. - Conception de Documents - Création...
Soutien à l'oral - Préparation Entretien Embauche, Concours
Présentation d'un Travail, un Rapport,... Coaching
POUR VOUS AIDER TOUT SIMPLEMENT
Permanence chaque jeudi,
Place Jean Monnet (près perception locale)
de 14h30 à 17h30 ou sur rendez-vous
en appelant le 06.07.59.16.60
ou par courriel :
ass.entouteslettres@gmail.com
Conseil et aide GRATUITS pour les habitants des Martres de Veyre

CONCOURS
de Nouvelles
de Poésies
Sur le thème : " l'été, les vacances..."
avec l'Association "en toutes Lettres" - 63730 Les Martres de Veyre
Le 21 juin, c'est traditionnellement la fête de l'été et de la musique....
Les musiciens ont les notes, les auteurs ont les mots.
Alors, profitons nous aussi de l'été commençant pour écrire... Sur l'été et les vacances !
QUI ? Les adultes : travail individuel une poésie (ou) et une nouvelle
Les enfants de 8 à 12 ans travail individuel une poésie
QUOI ? Une Poésie de 16 vers mini / 24 vers au maxi en alexandrins (12 pieds)
ou une Nouvelle de 2 feuillets minimum / 4 feuillets maxi (arial 12 - interligne 1)
QUAND ? Date de dépôt des œuvres : 20 Mai dernier délai
COMMENT ? Votre nom ne doit pas figurer sur le manuscrit lui-même mais sur un feuillet A5 séparé avec le prénom, la mention adulte ou enfant (âge), l'adresse, le téléphone et le mail éventuellement. Un numéro sera attribué à chaque envoi par ordre d'arrivée.
OU ? par courrier : Association En toutes Lettres - Concours
47A, rue de la Garenne
63730 Les Martres de Veyre
par e-mail : ass.entouteslettres@gmail.com
ET APRES ? Un jury de cinq membres (dont deux auteurs publiés) se réunira pour sélectionner 10 poésies et 10 Nouvelles. Les Poèmes seront lus le 21 juin, les Nouvelles feront l'objet d'un recueil édité par l'Association.
Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : Tél. 06 07 59 16 60
Bonne écriture !

Franziska, Akane et Vicente cherchent une famille d'accueil

Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre d'Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire 2011, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Franziska, Akane et Vicente.
Ils sont respectivement originaires d'Allemagne, du Japon et d'Équateur et ont entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ».
Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :
CEI Saint-Malo
2 place Gasnier Duparc
35400 SAINT-MALO
Tel : 02.99.20.06.14 / 02.99.46.10.32
E-mail : saintmalo@cei4vents.com

TIC 2011 : une opportunité d'embauche estivale pour les jeunes

Vous avez entre 16 et 18 ans ? Vous voulez acquérir une expérience du monde du travail ? Vous résidez sur la Communauté de communes et souhaitez agir pour votre territoire ? Participez aux TIC.

Créés en 2001, les Travaux d'Intérêt Collectif (TIC) représentent une action emblématique de la politique jeunesse de la Communauté de Communes et permettent notamment à des jeunes adultes de se sensibiliser à l'environnement et de découvrir le monde du travail.

• ***Le déroulement des TIC ?***
Pendant les deux mois d'été, 24 jeunes effectuent des travaux d'embellissement et d'entretien du territoire intercommunal.
Tous les 15 jours une équipe mixte de 6 jeunes prend place, à raison de sept heures de travail par jour, pour s'initier ou mettre en pratique leurs compétences en matière de débroussaillage, peinture, création de chemin, nettoyage des rivières... Les chantiers, sélectionnés par la Communauté de communes en partenariat avec les communes membres, seront supervisés par Clément Delaire, encadrant des jeunes depuis 2010.

• ***Quelles sont les conditions pour participer ?***
Avoir entre 16 et 18 ans, résider sur le territoire intercommunal et avoir un moyen de locomotion pour se rendre sur place.
Adresser lettre de motivation et CV à Gergovie Val d'Allier Communauté avant le 13 mai 2011, en précisant ses disponibilités pendant juillet/août, à :

Monsieur le Président
Gergovie Val d'Allier Communauté
ZA Le Pra de Serre
63960 VEYRE-MONTON

Une sélection sera faite en juin à la suite de laquelle les postulants seront informés par courrier s'ils sont retenus. Plus d'infos au 04.73.39.62.00 ou par courriel : gva.communaute@wanadoo.fr

Déchèteries du SBA
Changement d'horaires
à compter du 28 mars 2011
Horaires d'été : du 28/03 au 30/10
Aigueperse, Châtel-Guyon, Ennezat, Lezoux, St-Rémy-sur-Durolle, Volvic : ouverture du mardi au samedi inclus de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30.
Billom : ouverture le lundi matin de 8h30 à 12h30 et du mardi au samedi inclus de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
Maringues : ouverture du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
Randan : ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
St-Angel : ouverture le mardi et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
Riom et Veyre-Monton : ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h et en continu le samedi de 8h à 19h.
Rappel : les déchèteries sont fermées les jours fériés.
Syndicat du Bois de l'Aumône
Chemin des Madeleines - 63 430 PONT-DU-CHÂTEAU
04 73 83 38 00 - sbacontact@sba63.fr
www.sba63.fr
SBA

Rappel - Rendez-vous : Vide-grenier/brocante organisés par l'Amicale laïque, **dimanche 10 avril** (sans réservation, 6€ les 5 m).

Siège : mairie des Martres-de-Veyre ; direction de la publication : P. Pigot ; conception service communication : C. Joachin ; dépôt légal : avril 2011 ; 1700 exemplaires ; distribution gratuite.